



- - - Servitude AC1 - Périmètre délimité des abords des monuments historique:
- Servitude AC2 - Zone de protection des sites inscrits ou classés.
- Servitude EL3 - Servitude de halage et de marchepied
- Servitude PM1 - Plan de Prévention des Risques d'Inondation
- Zone rouge
- Zone bleu foncée
- Zone bleu claire
- — — Canalisation d'eau potable faisant l'objet de conventions de servitude

Plan Local d'Urbanisme
de
AVANNE-AVENEY

**9. Plan des servitudes au
1/3 300°**

Vu pour rester annexé à la délibération du 24.05.2018

Révision prescrite le 20.12.2013
Dossier arrêté le 23.02.2017
PLU approuvé le 24.05.2018